



**Investissements d'Avenir :
Le FSN PME apporte son soutien à Systancia,
pour accélérer son développement à l'international**



Paris, France, le 8 octobre 2012 – Le Fonds national pour la Société Numérique, géré par le groupe Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, réalise une sixième prise de participation minoritaire, en entrant au capital de Systancia, éditeur de logiciels français dans le domaine de la virtualisation. Cet investissement de 2 millions d'euros est réalisé par le groupe Caisse des Dépôts, via sa filiale CDC Entreprises, gestionnaire du fonds FSN PME. Elle entre dans le cadre d'une levée de fonds d'un montant total de 4 millions d'euros conduite par A Plus Finance. Cet investissement a pour objectif d'accompagner le développement de Systancia, notamment à l'international, et de renforcer ainsi le potentiel français dans le domaine de l'édition de logiciels à destination du Cloud.

Systancia, PME française du logiciel, dispose de la première solution alternative sur le marché de la centralisation d'applications et de la virtualisation des postes de travail en France et en Europe. Systancia est reconnue pour sa capacité d'innovation qui la place au rang des premiers acteurs mondiaux dans ce domaine.

Cette levée de fonds va permettre à Systancia d'étoffer ses équipes et de s'orienter de plus en plus vers l'international où le marché du Cloud Computing est en très forte croissance.

Christophe Corne, Président du Directoire et fondateur de Systancia déclare : « Cet investissement est l'opportunité pour nous de nous positionner en champion à l'international dans le domaine du Cloud Computing, sans dénaturer ce qui a fait notre force, à savoir la valeur technologique de nos produits et la proximité entre nos équipes et nos clients. »

Cette prise de participation confirme le soutien du FSN PME au secteur du Cloud Computing, comme le souligne Jocelyne Cerasa, Directrice d'investissements de CDC Entreprises : « Le Cloud Computing est un vecteur de compétitivité pour l'économie de notre pays. Il est fondamental pour le FSN PME d'accompagner les éditeurs de logiciels français dans ce domaine ».

A Plus Finance, présent lors de la précédente levée de fonds, précise par l'intermédiaire de Jean-Michel Pimont, directeur associé : « Nous accompagnons depuis 2009 Systancia, en qui nous avons cru dès le départ et nous sommes particulièrement satisfaits de l'accélération de l'activité de cette pépite de l'économie numérique, qui a tout pour s'imposer dans le domaine du Cloud Computing ».

Le FSN PME, doté de 400 M€, est un des instruments du Fonds national pour la Société Numérique (FSN) géré par le groupe Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Le FSN-PME a pour objet principal d'intervenir sur des opérations d'investissement en fonds propres et/ou quasi-fonds propres dans des PME développant de nouveaux usages, services et contenus numériques, avec l'objectif de financer des projets rentables, dont l'activité s'exerce dans les secteurs suivants : informatique en nuage (Cloud Computing), valorisation et numérisation des contenus scientifiques, éducatifs et culturels, technologies de base du numérique (notamment nanoélectronique et logiciels embarqués), e-santé, sécurité et résilience des réseaux, systèmes de transport intelligents, ville numérique, e-éducation. Ce fonds est un Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) géré par CDC Entreprises.

A propos de CDC Entreprises : CDC Entreprises, société de gestion agréée par l'AMF, est contrôlée par la Caisse des Dépôts. Elle est en charge de la gestion du programme public de financement en fonds propres des PME de croissance, FSI France Investissement, et des missions d'intérêt général du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements de la Caisse des Dépôts et du FSI qui est son premier souscripteur. Elle se voit également confier des capitaux par des partenaires publics ou privés, financiers et industriels. CDC Entreprises gère ainsi pour le compte de l'Etat, le Fonds National d'Amorçage, le Fonds Ecotechnologies et le volet PME du Fonds national pour la Société Numérique, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA). www.cdcentresprises.fr

A propos du groupe Caisse des Dépôts : L'Etat a confié au groupe Caisse des Dépôts la gestion de 6,8 milliards d'euros pour mettre en œuvre 10 actions du Programme d'Investissements d'Avenir. Le Groupe est également sous-opérateur de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) pour l'action Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) dotée de 900 millions d'euros. La mise en œuvre du Programme mobilise au sein du Groupe des compétences et des métiers très divers (investisseur avec la Direction du développement territorial et du réseau et CDC Entreprises, aménageur avec la Direction du développement territorial et du réseau, prêteur avec la Direction des fonds d'épargne), ainsi qu'une palette d'outils d'intervention (prises de participation, prêts, subventions, avances remboursables). www.caissedesdepots.fr

A propos d'A Plus Finance : Créée en 1998, A Plus Finance est une société de gestion indépendante, détenue par son management, spécialisée dans quatre domaines d'expertise : le capital investissement, la multigestion, le financement du cinéma et l'immobilier (OPCI).

A Plus Finance investit en capital et en obligations convertibles à travers ses FCPI, FIP et FCPR dans tous les secteurs de croissance, principalement dans les domaines des technologies de l'information, du e-commerce et du développement durable. Les investissements sont généralement de 1 à 5 millions d'euros. L'équipe regroupe des financiers et des entrepreneurs qui apportent ainsi une vision croisée de la sélection et de la gestion avec toujours comme objectif la création de performance. A Plus Finance dispose de plus de 400 millions d'euros d'actifs sous gestion. Pour plus d'information : www.aplusfinance.com

Investisseurs :

A Plus Finance : Jean-Michel Pimont

CDC Entreprises : Jocelyne Cerasa

Conseils :

Conseil investissement Systancia : Stéphane Roussier du cabinet SRC.

Conseil financier et juridique Systancia : Michel Levy (InExtenso), Maître Philippe Beauregard (Cabinet Brunswick)

Conseil juridique investisseurs : cabinet Kahn & Associés

CDC Entreprises : Julien Holeindre

Audit comptable et financier : 2C Finance

Contacts presse :

Systancia : Franck Tupinier - ftupinier@myntic-pr.com - +33 (0)6 74 68 37 93

CDC Entreprises : Nathalie Police - nathalie.police@cdcentresprises.fr - +33 (0)1 58 50 73 02

Groupe Caisse des Dépôts : Alexis Nugues - + 33 (0)1 58 50 40 00

A PLUS FINANCE: Lucie Larguier / Laurence Bault - lucie.larguier@citigate.fr / laurence.bault@citigate.fr

+ 33 (0)1 53 32 84 75 / + 33 (0)1 80 50 12 42